

Historique de la propriété privée dans la province de Québec sous la domination française

A la différence de la France, où, comme le fait remarquer sir L. H. Lafontaine, dans son jugement sur les questions seigneuriales, les titres des propriétés publiques et privées se perdent dans la nuit des temps, nous connaissons dans notre pays la date à peu près exacte où cette partie du Nouveau Monde fut incorporée au Royaume de France.

En effet, notre histoire du Canada nous enseigne que le 24 juillet 1534, le célèbre navigateur Malouin Jacques Cartier, lors de son premier voyage, prit possession de cette partie du pays qu'il venait de découvrir, au nom du roi de France, en faisant solennellement planter à l'entrée du port dans le Bassin de Gaspé une croix haute de trente pieds sur laquelle était écrit en gros caractères : "Vive le Roi de France!"

Nous savons encore que lors de son second voyage, en 1535, le grand navigateur voulant toujours étendre le royaume de Dieu et de son roi, et continuer ses découvertes, vint prendre possession du territoire environnant la bourgade d'Hochelaga, du sommet de la montagne qu'il appela Mont-Royal.

A ce sujet, c'est bien ici le temps de reproduire le témoignage d'admiration rendu à Cartier par Léon Gérin, l'auteur des "Navigateurs français," rapporté dans Dionne, "Jacques-Cartier," p. 67 et 68.

"Le voilà donc le grand homme, car ce nom lui appartient à bon droit; le voilà donc à Hochelaga, le terme de ses vœux et de ses recherches. Ici tout le charme et l'enchanté. Son enthousiasme lui représente cette terre comme française et chrétienne, il la conquiert du regard à son pays et à sa religion."